

10 mai 2023 Décret n°2023-0294/PM-RM portant création de la mission universitaire de Kayes.....p.516

Décret n°2023-0295/PM-RM portant création de la mission universitaire de Bandiagara.....p.517

11 mai 2023 Décret n°2023-0296/PT-RM portant attribution de distinction honorifique, à titre posthume.....p.519

Décret n°2023-0297/PT-RM portant attribution de distinction honorifique, à titre posthume.....p.519

Décret n°2023-0298/PT-RM portant attribution de distinction honorifique, à titre posthume.....p.520

Décret n°2023-0299/PT-RM portant attribution de distinction honorifique, à titre posthume.....p.520

Décret n°2023-0300/PT-RM portant nomination du Secrétaire général de la Cour suprême.....p.521

Décret n°2023-0301/PT-RM portant nomination à la Cour suprême.....p.521

Décret n°2023-0302/PT-RM portant réglementation du transport maritime.....p.523

Décret n°2023-0303/PT-RM portant abrogation partielle du Décret n°2021-0671/PT-RM du 23 septembre 2021 portant nomination au Cabinet du ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.....p.524

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

13 avril 2023 Arrêté n°2023-0574/MATD-SG autorisant l'exercice des activités d'une association étrangère.....p.525

27 avril 2023 Arrêté n°2023-0681/MATD-SG autorisant l'exercice des activités d'une association étrangère.....p.525

04 mai 2023 Arrêté n°2023-0722/MATD-SG autorisant l'exercice des activités d'une association étrangère.....p.526

05 mai 2023 Arrêté n°2023-0728/MATD-SG autorisant l'exercice des activités d'une association étrangère.....p.526

05 mai 2023 Arrêté n°2023-0729/MATD-SG autorisant l'exercice des activités d'une association étrangère.....p.526

Arrêté n°2023-0730/MATD-SG autorisant l'exercice des activités d'une association étrangère.....p.527

Annonces et communications.....p.527

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOIS

LOI N°2023-010 DU 11 MAI 2023 PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2022-020/PT-RM DU 29 DECEMBRE 2022 MODIFIANT LA LOI N°02-054 DU 16 DECEMBRE 2002, MODIFIEE, PORTANT STATUT DE LA MAGISTRATURE

Le Conseil national de Transition a délibéré et adopté en sa séance du 27 avril 2023,

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique : Est ratifiée, l'Ordonnance n°2022-020/PT-RM du 29 décembre 2022 modifiant la Loi n°02-054 du 16 décembre 2002, modifiée, portant statut de la Magistrature.

Bamako, le 11 mai 2023

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

LOI N°2023-011 DU 11 MAI 2023 PORTANT MODIFICATION ET RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2023-005/PT-RM DU 10 FEVRIER 2023 PORTANT CREATION DE LA DIRECTION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Le Conseil national de Transition a délibéré et adopté en sa séance du 27 avril 2023,

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er : Les dispositions de l'article 2 de l'Ordonnance n°2023-005/PT-RM du 10 février 2023 portant création de la Direction nationale des Droits de l'Homme sont modifiées ainsi qu'il suit :

« **Article 2** : La Direction nationale des Droits de l'Homme a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine des Droits de l'Homme et d'en assurer le suivi et la mise en œuvre.

A cet effet, elle est chargée :

- d'élaborer, de coordonner et de mettre en œuvre les programmes et les plans d'actions en matière de Droits de l'Homme ;
- de contribuer à l'élaboration des instruments juridiques nationaux en matière de Droits de l'Homme et à leur vulgarisation ;
- de veiller à la mise en place des mesures de prévention des violations et abus des Droits de l'Homme ;
- de veiller à la mise en œuvre de toutes les actions et mesures tendant à la promotion et à la protection des Droits de l'Homme ;
- d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des engagements régionaux et internationaux en matière de Droits de l'Homme ;
- d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes et projets en matière de promotion et de protection des Droits de l'Homme en relation avec les organisations nationales, régionales et internationales ;
- de suivre la rédaction du rapport national relatif à l'examen périodique universel ;
- de veiller à la mise en œuvre des recommandations issues de l'Examen Périodique Universel auquel notre pays est soumis tous les quatre ans et demi ».

Article 2 : Est ratifiée, l'Ordonnance n°2023-005/PT-RM du 10 février 2023 portant création de la Direction nationale des Droits de l'Homme.

Bamako, le 11 mai 2023

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

LOI N°2023-012 DU 11 MAI 2023 PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2022-021/PT-RM DU 30 DECEMBRE 2022 AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET, SIGNE A LOME, LE 16 DECEMBRE 2022, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI ET LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD), POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET D'URGENCE DE RECONSTITUTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil national de Transition a délibéré et adopté en sa séance du 27 avril 2023,

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique : Est ratifiée, l'Ordonnance n°2022-021/PT-RM du 30 décembre 2022 autorisant la ratification de l'Accord de prêt, signé à Lomé, le 16 décembre 2022, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), pour le financement partiel du Projet d'Urgence de Reconstitution du Stock de Sécurité alimentaire, au titre de l'exercice 2023.

Bamako, le 11 mai 2023

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**

LOI N°2023-013 DU 11 MAI 2023 PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2023-004/PT-RM DU 09 FEVRIER 2023 AUTORISANT LA RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET, SIGNE A LOME LE 1ER DECEMBRE 2022, ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI ET LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD), POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE MISE EN VALEUR DES PLAINES RIZICOLES DE TOMBOUCTOU

Le Conseil national de Transition a délibéré et adopté en sa séance du 27 avril 2023,

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique : Est ratifiée, l'Ordonnance n°2023-004/PT-RM du 09 février 2023 autorisant la ratification de l'Accord de prêt, signé à Lomé le 1er décembre 2022, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque ouest africaine de Développement (BOAD), pour le financement partiel du Projet de mise en valeur des plaines rizicoles de Tombouctou.

Bamako, le 11 mai 2023

**Le Président de la Transition,
Chef de l'Etat,
Colonel Assimi GOITA**